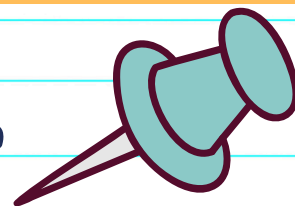


INFORMATIONS IMPORTANTES

RENTÉE SCOLAIRE

2026-2027





Horaire de l'école



	Précolaire	Primaire
Accueil des élèves	8 h 00 à 8 h 10	8 h 00 à 8 h 10
Période 1	8 h 10 à 9 h 10	8 h 10 à 9 h 10
Période 2	9 h 10 à 10 h 10	9 h 10 à 10 h 10
Battement	10 h 10 à 10 h 12	10 h 10 à 10 h 12
Récréation	10 h 12 à 10 h 27	10 h 12 à 10 h 27
Battement	10 h 27 à 10 h 30	10 h 27 à 10 h 30
Période 3	10 h 30 à 11 h 30	10 h 30 à 11 h 30
Dîner	11 h 30 à 12 h 35	11 h 30 à 12 h 35
Accueil	12 h 35 à 12 h 40	12 h 35 à 12 h 40
Période 4	12 h 40 à 14 h 20	12 h 40 à 13 h 40
Battement		13 h 40 à 13 h 42
Récréation		13 h 42 à 13 h 57
Battement		13 h 57 à 14 h 00
Période 5		14 h 00 à 15 h 00
Activité avec une éducatrice	14 h 20 à 15 h 00	
Sortie des élèves	15 h 00 à 15 h 05	15 h 00 à 15 h 05

Les élèves doivent être arrivés à l'école **pour 8 h 00**, la surveillance est assurée à partir de ce moment.

Les cours débutent à 8 h 10.



Coordonnées



École de la Rose-des-Vents

475, route 108

Stornoway (Québec)

G0Y 1N0

rose-des-vents@csshc.gouv.qc.ca

Téléphone : (819) 583-0085

Télécopieur : (819) 652-1115

Poste 0 Secrétaire

2 Direction

3 Service de garde

4 Enseignant(e)s

Rencontre des enseignants



Précolaire & primaire : La date et l'heure vous seront indiquées prochainement.

Assemblée générale



Mercredi le 9 septembre à 18h30

De quoi sera-t-il question?

- informations sur les actions en lien avec notre projet éducatif
- décisions prises au conseil d'établissement
- élection des parents qui vous représenteront au conseil d'établissement en 2026-2027

Soyez présents en grand nombre!

Lien à consulter pour plus d'informations sur l'implication des parents à l'école :

https://inforentree.cshc.qc.ca/paticipation_parents/



Photo scolaire

Lundi 31 août 2026

Photographe : M. Claude Grenier

**Possibilité de prendre des photos de la fratrie.
(enfant fréquentant l'école seulement)
Veuillez contacter Mme. Marika Roy-Bureau
au 819-583-0085 poste 0 ou par courriel**

Stationnement

Afin d'assurer la sécurité des élèves, nous vous demandons de vous stationner dans le stationnement de l'église lors des arrivées et des départs des autobus ainsi qu'au cours des heures de classe. **Nous vous prions de ne pas vous garer dans le stationnement réservé au personnel en bordure de la rue.**

Service de garde

Heures d'ouverture: 6h50 à 8h00, 11h30 à 12h35 et 15h00 à 17h15 Ce service est disponible à partir du 26 août 2026. Pour inscrire votre enfant ou avoir de l'information supplémentaire:

819-583-0085 au poste 3

Vous pouvez également consulter la section "services- service de garde" sur notre site web.

<https://ecole.csshc.gouv.qc.ca/rose-des-vents/services/garde/>

Dîner & Collations

Les élèves peuvent dîner à la maison ou apporter un lunch chaud ou froid (micro-ondes disponibles).

Nous avons la chance d'avoir le service de traiteur "La Cantine pour tous" les lundis, mardis, mercredis et jeudis. La date de début sera le 8 septembre 2026.

<https://ecole.csshc.gouv.qc.ca/rose-des-vents/services/cafeteria/>



Les élèves qui dînent à la maison ne doivent pas se présenter dans la cour **avant 12h30** Si toutefois les non-dîneurs se présente avant, des frais de surveillance du dîner seront facturés.



Fournitures scolaires

Toutes les listes de matériel scolaire à se procurer pour la rentrée sont sur notre site web:

<https://ecole.csshc.gouv.qc.ca/rose-des-vents/parents/fournitures/>



Code vestimentaire pour la rentrée

Prévoir **2 paires de chaussures**, une pour l'intérieur et l'autre pour l'extérieur afin de garder notre école plus propre.

Votre enfant doit avoir des vêtements pour les cours d'éducation physique (sauf les élèves de la maternelle). Il est possible d'utiliser les mêmes espadrilles en éducation physique et à l'intérieur de l'école.

Pour la tenue estivale, les culottes courtes ou les jupes doivent être à mi-cuisses ou plus longues, les bretelles des camisoles de largeur d'au moins 5 centimètres.



Si ce n'est pas le cas, mettre une camisole en dessous du chandail.



Transport scolaire

Un courriel vous sera transmis avant la rentrée scolaire afin de vous indiquer le lieu et l'heure d'embarquement/débarquement.

Les places disponibles pour ceux qui n'ont pas droit au transport seront offertes en septembre; vous recevrez l'information et pourrez vous inscrire sur la plateforme en ligne. Des informations de plus:

<https://csshc.gouv.qc.ca/parents/transport-scolaire/>





Santé

Vous recevrez lors de la première journée d'école, **un document papier à compléter** en lien avec la santé de votre enfant, il serait important **nous retourner ce dernier dès le lendemain.**

Si votre enfant fait de la fièvre, il doit rester à la maison.

Il pourra revenir à l'école 24 heures après que la fièvre soit tombée.

Aucune distribution d'analgésiques n'est autorisée à l'école.



Acheminement des médicaments

Les médicaments doivent être administrés **à la maison** par les parents.

Si votre enfant doit prendre de la médication sur les heures de classe:

- **Remplir le formulaire d'administration de médicaments :**
- **Annexe 1 - Administration d'un médicament**

Nous vous demandons de **venir porter vous-mêmes** le nécessaire.

Votre enfant NE PEUT PAS apporter lui-même la médication à l'école dans son sac à dos par souci de sécurité pour l'ensemble des élèves.

Notez que l'étiquette apposée sur le contenant à la pharmacie doit être lisible faisant preuve d'ordonnance.

Un coffret sécurisé est disponible au secrétariat pour garder des médicaments à l'école ou pour le transport.



Communication

Toutes les correspondances provenant de l'école sont faites **par courrier électronique**.

Si vous avez un courriel et qu'il n'est pas inscrit au dossier de votre enfant ou qu'il a été modifié, veuillez communiquer avec le secrétariat.

Clic école permet d'accéder aux informations relatives au dossier scolaire de votre enfant (évaluations, absences, finances, transport etc.).

Communiquez avec le secrétariat de l'école si vous avez besoin de soutien technique pour y avoir accès.

Page Facebook de l'école

Vous êtes invités à rejoindre notre page Facebook : **École de la Rose-des-Vents** pour voir les photos des activités et certaines informations concernant la vie de l'école.

Si vous avez des inquiétudes ou avez des informations à nous transmettre concernant votre enfant, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

1. **Veillez parler à l'adulte concerné** en appelant au **(819) 583-0085 au poste 0**.
2. Vous pouvez également choisir d'envoyer un **courriel** au personnel concerné.
3. Si vous demeurez insatisfait, veuillez communiquer avec **la direction au poste 2**.

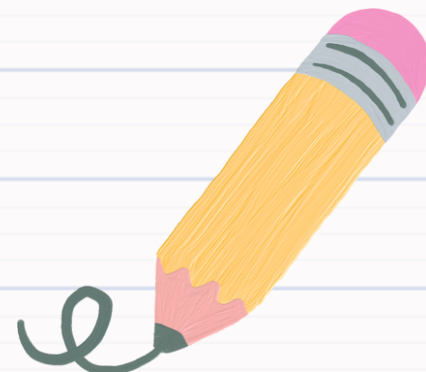
Pour une rencontre avec un membre du personnel, prenez un rendez-vous.

La courtoisie, l'ouverture et le respect sont gages de relations agréables entre nous.

Nous visons tous le bien-être et le bonheur de ces enfants.

Nous sommes là pour vous si vous avez des questions qui restent en suspens.

N'hésitez pas à contacter la direction ou le secrétariat. Il nous fera plaisir de vous aider!





Absences

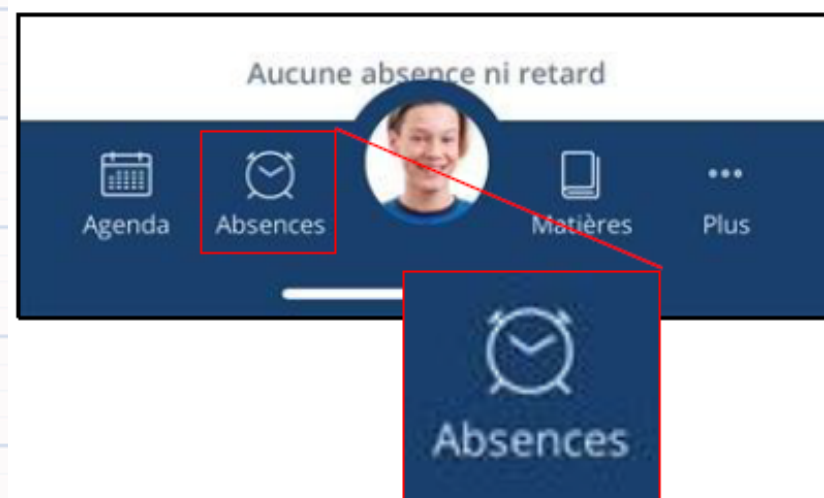


Si votre enfant doit s'absenter, il est de votre responsabilité de nous en informer.

Comment?:

- Utilisez la plateforme **Clic école** (informations sur la procédure à la dernière page du document)
- Écrivez un **courriel** à son enseignant
- Avisez-nous en laissant un **message sur le répondeur** en composant le **(819) 583-0085 poste 0 et ce, avant 7 h 50 et pour l'après-midi, avant 12 h 20.** Laissez alors le nom de votre enfant et celui de son enseignant.

Dans tous les cas, précisez la RAISON de l'absence (exemple : mal de gorge, pharyngite). Si votre enfant s'absente, il est possible que du travail soit envoyé à la maison afin de reprendre ce qui a été fait en classe. Merci de votre collaboration pour le soutenir dans la réalisation des tâches demandées.



Factures scolaires

Un avis vous a été acheminé par courriel vous indiquant que la facture scolaire est disponible sur Clic école. La facture comprend les effets scolaires et la surveillance du midi.

Vous pourrez alors faire le paiement par internet, en argent ou par chèque.

Frais de surveillance du dîner (si votre enfant ne va pas au service de garde:

1 enfant = 210,00\$

2 enfants = 314,00\$

3 enfants et plus = 375,00\$

**** Pour les élèves qui fréquentent le SDG à temps partiel, un calcul sera effectué au prorata des journées de fréquentation.**



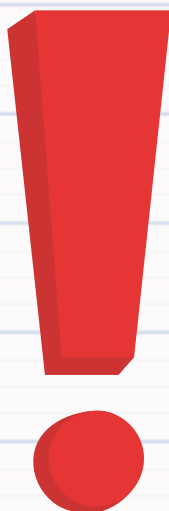
Clic école



**Si vous n'avez pas créé votre compte,
cliquez sur les liens ci-dessous pour
connaître la procédure et le guide:**

[Création du compte](#)

[Guide technique](#)



**Pour les nouveaux élèves
incluant maternelle 4 ans**

**Vous devez communiquer
avec le secrétariat pour
avoir le numéro de fiche de
votre enfant afin de
pouvoir l'ajouter à votre
portail-parents.**